

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007056300065	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SPIC ASSAINISSEMENT
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE TOUL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	44

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE			
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 403 187,91	3 996 150,00	
+			
R			
E			
P			
O			
R			
T			
S			
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 407 037,91	
=			
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 403 187,91	5 403 187,91	
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE			
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 787 636,53	9 636 406,15	
+			
R			
E			
P			
O			
R			
T			
S			
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	483 190,51	1 821 187,30	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 186 766,41	(si solde positif) 0,00	
=			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	11 457 593,45	11 457 593,45	
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)	16 860 781,36	16 860 781,36	

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 951 817,45	0,00	1 703 746,00	1 703 746,00	1 703 746,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	675 000,00	0,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 634 817,45	0,00	2 450 746,00	2 450 746,00	2 450 746,00
66	Charges financières	225 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	130 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 029 817,45	0,00	3 020 746,00	3 020 746,00	3 020 746,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 675 766,61		1 105 441,91	1 105 441,91	1 105 441,91
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 139 000,00		1 277 000,00	1 277 000,00	1 277 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 814 766,61		2 382 441,91	2 382 441,91	2 382 441,91
TOTAL		5 844 584,06	0,00	5 403 187,91	5 403 187,91	5 403 187,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 403 187,91
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 919 486,00	0,00	3 660 150,00	3 660 150,00	3 660 150,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 939 486,00	0,00	3 680 150,00	3 680 150,00	3 680 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 948 986,00	0,00	3 680 150,00	3 680 150,00	3 680 150,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	287 000,00		316 000,00	316 000,00	316 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		287 000,00		316 000,00	316 000,00	316 000,00
TOTAL		4 235 986,00	0,00	3 996 150,00	3 996 150,00	3 996 150,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 407 037,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 403 187,91
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 066 441,91
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	34 850,02	22 371,98	36 170,00	36 170,00	58 541,98
21	Immobilisations corporelles	925 650,00	377 961,56	853 451,56	853 451,56	1 231 413,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 851 000,00	82 856,97	6 599 605,28	6 599 605,28	6 682 462,25
	Total des dépenses d'équipement	6 811 500,02	483 190,51	7 489 226,84	7 489 226,84	7 972 417,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	505 000,00	0,00	556 300,00	556 300,00	556 300,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	16 040,82		26 109,69	26 109,69	26 109,69
	Total des dépenses financières	521 040,82	0,00	582 409,69	582 409,69	582 409,69
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 332 540,84	483 190,51	8 071 636,53	8 071 636,53	8 554 827,04
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	287 000,00		316 000,00	316 000,00	316 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	987 000,00		716 000,00	716 000,00	716 000,00
	TOTAL	8 319 540,84	483 190,51	8 787 636,53	8 787 636,53	9 270 827,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 186 766,41
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 457 593,45
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 865 677,02	1 821 187,30	1 305 194,62	1 305 194,62	3 126 381,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 865 677,02	1 821 187,30	6 005 194,62	6 005 194,62	7 826 381,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	848 769,62	848 769,62	848 769,62
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	848 769,62	848 769,62	848 769,62

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 865 677,02	1 821 187,30	6 853 964,24	6 853 964,24	8 675 151,54
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 675 766,61		1 105 441,91	1 105 441,91	1 105 441,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 139 000,00		1 277 000,00	1 277 000,00	1 277 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 514 766,61		2 782 441,91	2 782 441,91	2 782 441,91
TOTAL		5 380 443,63	1 821 187,30	9 636 406,15	9 636 406,15	11 457 593,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 457 593,45
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 066 441,91

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 703 746,00		1 703 746,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	730 000,00		730 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00		17 000,00
66	Charges financières	280 000,00	0,00	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	170 000,00	0,00	170 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	80 000,00	1 277 000,00	1 357 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 105 441,91	1 105 441,91
Dépenses d'exploitation – Total		3 020 746,00	2 382 441,91	5 403 187,91

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 403 187,91
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	316 000,00	316 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	556 300,00	0,00	556 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 682 462,25		6 682 462,25
20	Immobilisations incorporelles (6)	58 541,98	0,00	58 541,98
21	Immobilisations corporelles (6)	1 231 413,12	0,00	1 231 413,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	400 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	26 109,69		26 109,69
Dépenses d'investissement – Total		8 554 827,04	716 000,00	9 270 827,04

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 186 766,41
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 457 593,45
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 48.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 660 150,00		3 660 150,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00		20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	316 000,00	316 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 680 150,00	316 000,00	3 996 150,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 407 037,91
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 403 187,91
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	3 126 381,92	0,00	3 126 381,92
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 700 000,00	0,00	4 700 000,00
18	Comptes liaison - affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 277 000,00	1 277 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 105 441,91	1 105 441,91
Recettes d'investissement – Total		7 826 381,92	2 782 441,91	10 608 823,83

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	848 769,62
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 457 593,45
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 951 817,45	1 703 746,00	1 703 746,00
604	Achats d'études, prestations de services	179 610,00	180 000,00	180 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	226 852,45	189 000,00	189 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	66 813,00	57 000,00	57 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	16 143,00	11 000,00	11 000,00
611	Sous-traitance générale	1 157 571,00	949 946,00	949 946,00
6135	Locations mobilières	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	25 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	120 388,00	148 900,00	148 900,00
61551	Entretien matériel roulant	20 240,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	22 000,00	21 000,00	21 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	38 900,00	38 900,00
618	Divers	18 000,00	19 000,00	19 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	500,00	500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	40 000,00	41 000,00	41 000,00
6288	Autres	500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	700,00	500,00	500,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	6 000,00	13 000,00	13 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	675 000,00	730 000,00	730 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	675 000,00	730 000,00	730 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00	17 000,00	17 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 634 817,45	2 450 746,00	2 450 746,00
66	Charges financières (b) (8)	225 000,00	280 000,00	280 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	220 000,00	277 000,00	277 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	130 000,00	170 000,00	170 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	30 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	100 000,00	150 000,00	150 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	80 000,00	80 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	80 000,00	80 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 029 817,45	3 020 746,00	3 020 746,00
023	Virement à la section d'investissement	1 675 766,61	1 105 441,91	1 105 441,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 139 000,00	1 277 000,00	1 277 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 139 000,00	1 277 000,00	1 277 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 814 766,61	2 382 441,91	2 382 441,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 814 766,61	2 382 441,91	2 382 441,91
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 844 584,06	5 403 187,91	5 403 187,91

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			5 403 187,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	43 598,89
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	40 598,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 919 486,00	3 660 150,00	3 660 150,00
704	Travaux	197 571,00	198 000,00	198 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 279 515,00	3 018 000,00	3 018 000,00
70613	Participations assainissement collectif	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	15 500,00	700,00	700,00
7068	Autres prestations de services	46 900,00	53 450,00	53 450,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	250 000,00	260 000,00	260 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 939 486,00	3 680 150,00	3 680 150,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	9 500,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	8 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 948 986,00	3 680 150,00	3 680 150,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	287 000,00	316 000,00	316 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	287 000,00	316 000,00	316 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		287 000,00	316 000,00	316 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 235 986,00	3 996 150,00	3 996 150,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 407 037,91
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 403 187,91
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	34 850,02	36 170,00	36 170,00
2031	Frais d'études	34 850,02	35 370,00	35 370,00
2033	Frais d'insertion	0,00	800,00	800,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	925 650,00	853 451,56	853 451,56
2111	Terrains nus	7 000,00	7 000,00	7 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	716 000,00	695 013,82	695 013,82
2155	Ouvillage industriel	118 650,00	108 899,74	108 899,74
2182	Matériel de transport	80 000,00	37 538,00	37 538,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1102	Opération d'équipement n° 1102 (5)	34 000,00	10 000,00	10 000,00
1301	Opération d'équipement n° 1301 (5)	582 000,00	62 000,00	62 000,00
2001	Opération d'équipement n° 2001 (5)	4 224 500,00	1 515 756,75	1 515 756,75
2102	Opération d'équipement n° 2102 (5)	440 000,00	1 703 570,73	1 703 570,73
2201	Opération d'équipement n° 2201 (5)	430 000,00	2 302 968,34	2 302 968,34
2401	Opération d'équipement n° 2401 (5)	140 500,00	591 497,81	591 497,81
2404	Opération d'équipement n° 2404 (5)	0,00	413 811,65	413 811,65
Total des dépenses d'équipement		6 811 500,02	7 489 226,84	7 489 226,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	505 000,00	556 300,00	556 300,00
1641	Emprunts en euros	505 000,00	556 300,00	556 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	16 040,82	26 109,69	26 109,69
Total des dépenses financières		521 040,82	582 409,69	582 409,69
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 332 540,84	8 071 636,53	8 071 636,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	287 000,00	316 000,00	316 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	287 000,00	316 000,00	316 000,00
139111	Sub. éqpt cpté résult. Agence de l'eau	194 000,00	220 000,00	220 000,00
139118	Sub. éqpt cpté résult. Autres	9 000,00	9 000,00	9 000,00
13912	Sub. éqpt cpté résult. Régions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13913	Sub. éqpt cpté résult. Départements	47 000,00	50 000,00	50 000,00
13914	Sub. éqpt cpté résult. Communes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	24 000,00	0,00	0,00
139181	de la collectivité de rattachement	0,00	24 000,00	24 000,00
13933	Sub. transf cpté résult. P.A.E.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	700 000,00	400 000,00	400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	700 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		987 000,00	716 000,00	716 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 319 540,84	8 787 636,53	8 787 636,53

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	483 190,51
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 186 766,41
--	--------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				11 457 593,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 865 677,02	1 305 194,62	1 305 194,62
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 865 677,02	1 215 194,62	1 215 194,62
13181	de la collectivité de rattachement	0,00	90 000,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 865 677,02	6 005 194,62	6 005 194,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	848 769,62	848 769,62
1068	Autres réserves	0,00	848 769,62	848 769,62
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	848 769,62	848 769,62
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 865 677,02	6 853 964,24	6 853 964,24
021	Virement de la section d'exploitation	1 675 766,61	1 105 441,91	1 105 441,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 139 000,00	1 277 000,00	1 277 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 000,00	9 000,00	9 000,00
28131	Bâtiments	96 000,00	96 000,00	96 000,00
28135	Installations générales, agencements, ...	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	605 000,00	700 000,00	700 000,00
28155	Outillage industriel	9 000,00	39 000,00	39 000,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	377 000,00	380 000,00	380 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	19 000,00	22 000,00	22 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	4 000,00	4 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	16 000,00	23 000,00	23 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 814 766,61	2 382 441,91	2 382 441,91
041	Opérations patrimoniales (8)	700 000,00	400 000,00	400 000,00
2031	Frais d'études	700 000,00	190 000,00	190 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 514 766,61	2 782 441,91	2 782 441,91
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 380 443,63	9 636 406,15	9 636 406,15
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)			1 821 187,30	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			11 457 593,45	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1102 (1)
LIBELLE : BOUCQ OPFI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 646 507,11	a 82 856,97	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	62 495,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	60 938,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 557,77	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 584 011,14	82 856,97	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	1 521 509,81	82 856,97	10 000,00	10 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	62 501,33	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	210 548,70	d 0,00
13	Subventions d'investissement	210 548,70	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	210 548,70	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	117 691,73
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1301 (1)
LIBELLE : BOUVRON STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 083 111,23	a 0,00	62 000,00	b 62 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 472,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 471,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 001,39	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 055 638,42	0,00	62 000,00	62 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 055 638,42	0,00	62 000,00	62 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 145 593,30	d 26 903,32
13	Subventions d'investissement	145 593,30	26 903,32
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	145 593,30	26 903,32
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	110 496,62
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2001 (1)
LIBELLE : TERRES TOULOISES NORD

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 975 270,42	a 0,00	1 515 756,75	b 1 515 756,75	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	305 147,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	299 864,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 283,38	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 374,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	7 374,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 662 748,24	0,00	1 515 756,75	1 515 756,75	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 435 735,73	0,00	1 515 756,75	1 515 756,75	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	227 012,51	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 419 585,30	d 0,00
13	Subventions d'investissement	1 419 585,30	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 419 585,30	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-96 171,45
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2102 (1)
LIBELLE : STEP LANEUVEVILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	819 090,74	a 0,00	1 703 570,73	b 1 703 570,73	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	126 901,66	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2031	Frais d'études	124 701,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 199,68	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	692 189,08	0,00	1 702 570,73	1 702 570,73	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	658 783,23	0,00	1 702 570,73	1 702 570,73	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	33 405,85	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 572 647,98
13 Subventions d'investissement	0,00	572 647,98
13111 Subv. équipl Agence de l'eau	0,00	572 647,98
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 130 922,75
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2201 (1)
LIBELLE : AP FOUG

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	183 200,55	a 0,00	2 302 968,34	b 2 302 968,34	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	182 444,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	181 454,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	756,00	0,00	2 302 968,34	2 302 968,34	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	756,00	0,00	2 302 968,34	2 302 968,34	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 392 225,10
13	Subventions d'investissement	0,00	392 225,10
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	392 225,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 910 743,24
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2401 (1)
LIBELLE : Traversée DOMMARTIN LES TOUL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	14 245,09	a 0,00	591 497,81	b 591 497,81	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 245,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 525,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	591 497,81	591 497,81	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	591 497,81	591 497,81	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 223 418,22
13	Subventions d'investissement	0,00	223 418,22
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	223 418,22
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-368 079,59
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2404 (1)
LIBELLE : EU Ecrouves (RD 400)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	413 811,65	b 413 811,65	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	413 811,65	413 811,65	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	413 811,65	413 811,65	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-413 811,65
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actué (5)					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					11 016 425,18									
1641 Emprunts en euros (Total)					11 016 425,18									
10276 10160 0002071001	Banque Fédérative du Crédit Mutuel		21/10/2010	31/12/2010	76 000,00	✓	EURIBOR 3m + 1,00%	1,754	1,754	EUR	F	P	O	A-1
10276 14000 00075372701	Crédit Mutuel de Toulouse		20/07/2022	30/09/2022	2 500 000,00	✓	Taux fixe à 1,70%	1,700	1,700	EUR	F	P	O	A-1
1048162	Caisse d'Épargne de Lorraine Champagne-Ardenne	17/10/2011	10/04/2012	25/03/2012	87 000,00	✓	Taux fixe à 5,30%	5,300	5,300	EUR	F	P	O	A-1
1047020	Caisse d'Épargne de Lorraine Champagne-Ardenne	20/10/2009	18/03/2012	25/03/2012	2 15 400,00	✓	Taux fixe à 5,30%	5,300	5,300	EUR	F	P	O	A-1
1370080	Caisse d'Épargne de Lorraine Champagne-Ardenne	23/04/2007	05/07/2007	05/07/2007	70 000,00	✓	Taux fixe à 4,12%	4,120	4,120	EUR	F	P	O	A-1
1220680	Caisse d'Épargne de Lorraine Champagne-Ardenne		25/01/2011	25/04/2011	255 000,00	✓	Taux fixe à 4,52%	4,520	4,520	EUR	F	P	O	A-1
1215672	Caisse des Dépôts et Consignations		01/02/2012	01/02/2013	220 000,00	✓	Taux fixe à 4,51%	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
155701	Société de Financement Local		29/10/2009	31/03/2012	580 000,00	✓	Taux fixe à 5,97%	5,970	5,970	EUR	M	P	O	A-1
1911521	Société de Financement Local	20/10/2009	18/03/2009	01/01/2012	75 224,21	✓	Taux fixe à 5,90%	5,900	5,900	EUR	A	P	O	A-1
20221603	Banque Fédérative du Crédit Mutuel		19/01/2013	20/04/2013	320 000,00	✓	Taux fixe à 4,90%	4,900	4,900	EUR	F	P	O	A-1
2022173	Société de Financement Local		19/03/2012	30/02/2012	450 000,00	✓	Taux fixe à 5,90%	5,900	5,900	EUR	M	P	O	A-1
2103281	Société de Financement Local		28/03/2013	31/03/2013	100 000,00	✓	Taux fixe à 4,90%	4,900	4,900	EUR	M	P	O	A-1
2311551	Société de Financement Local	20/04/2008	01/07/2007	01/10/2007	75 486,63	✓	Taux fixe à 4,08%	4,080	4,080	EUR	F	P	O	A-1
2782671	Société de Financement Local		01/07/2012	01/10/2012	310 422,71	✓	Taux fixe à 2,00%	2,000	2,000	EUR	F	O	O	A-1

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2025

[illegible]

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de crédit)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'amortissement ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux réel (5)		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembourser avant échéance (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0.00									
1675 Dettes afférentes aux transferts de portefeuille (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0.00									
1681 Autres emprunts (Total)					0.00									
1682 Dettes à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
Total général					11 316 425,18									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (pour être un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux fixe de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Coteaux 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour à fin ; X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. le classement des emprunts suivant le (schéma de la circulaire DCEB1015277C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? DIN [10]	Montant couvert [11]	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle [11]	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux [12]	Index [13]	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget [14]	Capital	Charges d'intérêt [15]	Intérêts payés (de cas échéant) [16]	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)		0,00		7 238 740,06					472 488,22	204 909,46	0,00	40 487,58
164-1 Emprunts en euros (Total)		0,00		7 238 740,06					472 488,22	204 909,46	0,00	40 487,58
10270 00100 00000271301	N	0,00	A-1	5 663,50	0,75	V	Barclay 2m + 1,00%, Floor à 1,00%	4,920	5 663,50	170,77	0,00	0,00
10270 04600 00000372701	N	0,00	A-1	2 375 021,98	22,51	F	Taux fixe à 1,70%	1,700	63 661,17	39 688,71	0,00	0,00
1037002	N	0,00	A-1	5 134,73	0,49	F	Taux fixe à 0,30%	0,300	510,45	272,67	0,00	3,55
1047020	N	0,00	A-1	34 715,65	0,24	F	Taux fixe à 0,30%	0,300	8 412,70	4 834,93	0,00	62,79
1200091	N	0,00	A-1	32 721,72	0,32	F	Taux fixe à 4,12%	4,120	3 396,46	1 274,02	0,00	214,58
1200060	N	0,00	A-1	48 510,92	4,27	F	Taux fixe à 4,52%	4,520	11 890,00	2 040,52	0,00	395,00
1215872	N	0,00	A-1	16 438,91	3,09	F	Taux fixe à 4,81%	4,810	15 621,08	3 014,48	0,00	2 111,05
1597007	N	0,00	A-1	258 807,48	0,00	F	Taux fixe à 5,57%	5,570	25 183,21	15 531,27	0,00	2,00
1607002	N	0,00	A-1	36 252,37	0,01	F	Taux fixe à 5,92%	5,920	2 209,41	1 565,06	0,00	1 855,70
20604812	N	0,00	A-1	174 454,25	0,09	F	Taux fixe à 4,92%	4,920	16 324,06	8 288,58	0,00	1 350,37
2000073	N	0,00	A-1	212 587,10	0,07	F	Taux fixe à 5,92%	5,920	21 142,70	12 022,95	0,00	0,00
210305	N	0,00	A-1	41 870,85	4,16	F	Taux fixe à 4,95%	4,950	9 230,42	5 669,46	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2025

Nature (Régime de gestion, Indiquer le numéro de compte)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt selon couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Amortissement de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts payés (y compris achats) (16)	
230705	N	0.00	A-1	44 803.70	12.51	F	Taux fixe à 4.85%	4.85%	2 606.39	2 125.05	0.00	589.16
270202-1	N	0.00	A-1	366 507.75	12.01	F	Taux fixe à 2.50%	2.00%	13 582.44	4 519.49	0.00	1 059.61
5184331	N	0.00	A-1	1 521 941.50	25.02	V	Libor/A + 0.75%	3.15%	57 616.00	55 884.07	0.00	27 040.56
536884	N	0.00	A-1	362 500.00	21.10	F	Taux fixe à 1.03%	1.00%	14 080.00	4 023.62	0.00	639.16
000405	N	0.00	A-1	35 356.00	7.00	F	Taux fixe à 4.25%	4.25%	4 424.40	1 464.20	0.00	0.00
85400525611-	N	0.00	A-1	110 442.35	12.04	A	Taux fixe à 3.50%	3.50%	2 154.09	4 293.15	0.00	897.58
85412412006	N	0.00	A-1	161 647.70	7.25	F	Taux fixe à 4.75%	4.75%	22 034.29	8 733.05	0.00	0.00
85443311867	N	0.00	A-1	47 837.47	10.00	F	Taux fixe à 0.42%	0.42%	3 710.01	2 918.23	0.00	0.00
85460345723	N	0.00	A-1	352 608.87	5.89	V	Euromib 3m + 0.45%, Floor à 0.00%	4.89%	82 787.25	5 014.37	0.00	942.17
85467779904	N	0.00	A-1	211 943.03	7.01	F	Taux fixe à 3.51%	3.51%	33 425.00	10 433.04	0.00	2 231.70
85473564544	N	0.00	A-1	28 032.85	12.09	F	Taux fixe à 1.55%	1.55%	2 737.77	593.33	0.00	10.85
85473594550	N	0.00	A-1	161 070.53	5.03	F	Taux fixe à 1.32%	1.20%	31 734.50	2 321.02	0.00	117.65
8726432	N	0.00	A-1	70 020.00	5.90	A	Taux fixe à 3.24%	3.04%	10 000.00	2 034.00	0.00	1 577.33
9473105	N	0.00	A-1	14 754.72	5.97	F	Taux fixe à 2.55%	2.55%	2 305.29	359.03	0.00	4.74
A030145	N	0.00	A-1	524 247.84	5.82	F	Taux fixe à 4.83%	4.83%	15 168.70	5 944.85	0.00	1 011.00
W0745250002UR	N	0.00	A-1	451 020.01	27.10	F	Taux fixe à 0.93%	0.50%	17 393.62	4 412.00	0.00	347.36
1543 Emprunts en devises (total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16443 Emprunts assortis d'une option de tranche sur ligne de financement (total) (2)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au CHETM											
	Couverture ? (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/20	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICRE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Autres emprunts aux membres de personnel (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Dettes à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1683 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 239 740,66					472 489,22	264 986,48	0,00	40 489,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable amortissement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de consigner le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Voir l'annexe A.1.31. La classification des emprunts suivant le type de la circulaire OGB 10160770 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : « + » : fixe ; « - » : variable simple ; « C » : composite (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'un surcoût exprimé en point de pourcentage).

(13) Montant de l'index en cours au 01/01/2025 après opération de couverture.

(14) Taux après opération de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Évaluation d'intérêts dus au titre du contrat initial et complémentaire à l'article 66(1) : « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange financier et complémentaires à l'article 66(1).

(16) Intérêts et intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange financier et complémentaires à l'article 66(1).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le nombre de contrats) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Bien du contrat	Cotes des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture Avantage (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (10a) ou encadré (10b) (12)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Banque simple (13)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (14)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (15)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (16)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (17)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la norme de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à court ou long terme du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte.

(4) Indiquer la qualification de l'indice sous-jacent au vu du type de la circulaire du 29 juin 2010 sur les produits financiers (00 : 0 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou autres indices / 3 : Ecart ind. 00 zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices entre zone euro / 5 : autres indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et corrigés des effets des intérêts échangés à payer ou du montant d'échange et complétés à l'article 884.

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2025

[11] En l'absence de données, les données sont considérées comme nulles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indice zone euro	(2) Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou investissement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	92.98	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	7 206 740.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(B) Swap fixe simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0.00
	Montant en euros						0.00

(1) Cette annexe reflète le stock de dette au 01/01/2025 après opérations de restructuration éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	02/03/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel	2	02/03/2017
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de travaux	5	02/03/2017
L	Voitures et véhicules légers	5	02/03/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	02/03/2017
L	Mobilier	10	02/03/2017
L	Matériel de bureau	5	02/03/2017
L	Matériel informatique	3	02/03/2017
L	Matériel de voirie	10	02/03/2017
L	Réseau d'assainissement	50	02/03/2017
L	Station d'épuration	30	02/03/2017
L	Organes de régulation	6	02/03/2017
L	Appareil de laboratoire, outillages, compteurs	6	02/03/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		46 297,00	46 297,00	0,00	46 297,00
Risques d'irréversibilité	0,00		46 297,00	46 297,00	0,00	46 297,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		46 297,00	46 297,00	0,00	46 297,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(*) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-2 186 766,41
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 337 996,79	1 337 996,79
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 337 996,79	-848 769,62

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	848 769,62	848 769,62
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 337 996,79	-848 769,62
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 186 766,41	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	898 409,69	898 409,69
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 382 441,91	2 382 441,91
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 484 032,22	1 484 032,22

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipés ou classés

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		898 409,69	898 409,69
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		556 300,00	556 300,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	556 300,00	556 300,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opéral ¹ afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		342 109,69	342 109,69
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	316 000,00	316 000,00
020	Dépenses imprévues	26 109,69	26 109,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 382 441,91	III 2 382 441,91
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 382 441,91	2 382 441,91
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 000,00	9 000,00
28131	Bâtiments	96 000,00	96 000,00
28135	Installations générales, agencements, ...	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	700 000,00	700 000,00
28155	Outillage industriel	39 000,00	39 000,00
28174	Constructions sur soi d'autrui (mad)	1 000,00	1 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	380 000,00	380 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	22 000,00	22 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	4 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	23 000,00	23 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 105 441,91	1 105 441,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 28 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (3)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres à préciser.
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuel, M : mensuel, B : bimestriel, S : semestriel, T : trimestriel, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (préséance d'une variable qui n'agit que si elle est inférieure à la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois, ...).
(5) Taux initial, tous taxes compris.
(6) Taux hors coût de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts au sein de la typologie de la circulaire DCELF 15077C du 25 juin 2010 sur les procédures offertes aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat et qui sont comptés sous l'article 66111 « intérêts réels et fictifs » (intérêts de capital).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1301 1301 - Bouvron	1 582 405,00	1 192 405,00	2 774 810,00	1 116 874,11	62 000,00	13 730,89
2001 2001 - TTN	7 300 000,00	7 500 000,00	14 800 000,00	5 975 270,42	1 515 756,75	8 972,83
2102 2102 - Laneuveville Dre Foug	2 320 000,00	2 900 000,00	5 220 000,00	819 090,74	1 703 570,73	377 338,53
2201 2201 - Eu Foug (rue F.Millerand)	2 780 000,00	2 680 000,00	5 460 000,00	183 200,55	2 302 968,34	193 831,11
2401 2401 - Traversée de DLT	562 000,00	611 000,00	1 173 000,00	14 245,09	581 487,81	5 257,10
2404 2404 - EU Ecrouves (RD400)	415 000,00	415 000,00	830 000,00	0,00	413 811,65	1 188,35

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 51

Nombre de suffrages exprimés : 61

VOTES :

Pour : 61

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2025

Présenté par (1) Le Président Fabrice CHARTREUX,
A TOUL le 03/04/2025

(1) Le Président Fabrice CHARTREUX,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A TOUL, le 03/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1) Le Président Fabrice CHARTREUX, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 08/04/2025
A le 08/04/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée du conseil communautaire.

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.




